

Le handicap au travail, de quoi parlons-nous ?

Qui peut-être reconnu Travailleur Handicapé ?

Être travailleur handicapé c'est avoir un problème de santé quel qu'il soit (moteur, mental, sensoriel, psychique ou une maladie invalidante) qui entraîne des conséquences dans mon travail (restrictions, douleurs, soins,...).

Des questions ?



CDG57

• 03 87 65 27 06

• ✉ handicap@cdg57.fr



Quels problèmes de santé ?



45%
maladies
invalidantes

Cancer, asthme sévère,
allergie, maladies
respiratoires, sclérose
en plaques, diabète,
maladie de Crohn, SIDA...



20%
psychique

Dépression sévère ou
chronique, burn out,
phobie, trouble
obsessionnel compulsif,
autisme, syndrome
d'Asperger...



16%
moteur

Paraplégie,
amputation, troubles
musculosquelettiques,
hernie discale, canal
carpien... (2% sont en
fauteuil roulant)



15%
mental

Trisomie 21,
QI inférieur à 70,
perte des capacités
intellectuelles suite
noyade, traumatisme
crânien ou AVC...



4%
sensoriel

Surdit ,
malentendance,
c c t ,
mal voyance, ...

Des questions ?



CDG57

• 03 87 65 27 06

• handicap@cdg57.fr